

STRUCTURES FAMILIALES, CYCLE DE VIE ET CRISE ÉCONOMIQUE À DAKAR

Philippe ANTOINE

INTRODUCTION

Contrairement aux prévisions des années 60, le modèle de la famille restreinte ne s'est pas répandu en Afrique. Au contraire, en ville diverses formes de composition familiale coexistent. Dakar, vieille capitale africaine, sur un continent où l'urbanisation est récente, constitue un champ d'observation particulièrement intéressant. Les données recueillies au cours de l'enquête biographique sur l'insertion urbaine à Dakar menée par l'IFAN et l'ORSTOM ⁽¹⁾, permettent en partie d'appréhender les dynamiques en cours dans les familles, et de voir comment ces dernières réagissent à la crise que traverse le continent. L'enquête quantitative comprend deux phases : une enquête ménage classique et une enquête biographique portant en particulier sur les itinéraires résidentiels, professionnels et familiaux. A partir de quelques résultats issus de cette enquête, et de comparaison avec la situation en 1955, nous essayerons de voir les conséquences de l'augmentation de la taille des ménages et de l'éventuelle redistribution des rôles au sein du ménage et nous nous interrogerons sur les modifications possibles de régime démographique.

(1) Cette recherche est menée conjointement par l'IFAN et l'ORSTOM. La composition de l'équipe est la suivante : P. Antoine, démographe ; P. Bocquier, démographe-statisticien ; A. B. Diop, sociologue ; A. S. Fall, sociologue ; Y.M. Guisse, anthropologue ; J. Nanitelamio, psycho-sociologue.

L'ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES ENTRE 1955 ET 1989

T. Locoh (1988), dans sa synthèse sur la taille et la structure des ménages en Afrique, insistait sur les difficultés pour procéder à des comparaisons dans le temps. Les chiffres sont-ils des indicateurs de l'évolution de la taille des ménages ou rendent-ils seulement compte de l'évolution du concept (en particulier du passage de la concession au ménage) ?

Le cas de Dakar est un bon révélateur des difficultés rencontrées. Sans vouloir rentrer dans le détail de la méthodologie de collecte et des concepts retenus, on constate qu'un ménage tel que défini en 1955, n'est pas un ménage de 1989. Les définitions retenues en 1955 (Ministère du Plan, 1962 : 73) sont les suivantes : « *on considère comme constituant un "foyer" toute personne ou tout groupe de personnes habitant normalement le même logement ou la même unité d'habitation* ». « *Un même "foyer" peut englober un ou plusieurs "ménages". Il peut n'en comporter aucun. Dans ce dernier cas il s'agit soit d'une personne isolée, soit d'un groupement de camarades* ». « *Il y a "ménages" lorsque au moins deux personnes vivent ensemble unies soit par le mariage, soit dans le cas de l'absence d'un des époux par un lien d'ascendance ou de descendance* ».

En 1989, les définitions de l'enquête IFAN-ORSTOM (Antoine *et al.*, 1991 : 19) sont différentes : « *le ménage est constitué par l'ensemble des personnes vivant dans la même unité d'habitation (logement) et qui se reconnaissent sous l'autorité d'un même chef de ménage* ». Un ménage est composé de un ou plusieurs noyaux familiaux. « *Le noyau familial comprend les époux (ou l'un d'eux) et leurs enfants non mariés, ainsi que les parents consanguins ou par alliance à condition que ceux-ci soient à la charge du chef du noyau familial* » (2).

Dans la suite du texte, les termes de ménage et de noyau renvoient au concept retenu en 1989, même pour les résultats issus de l'enquête de 1955.

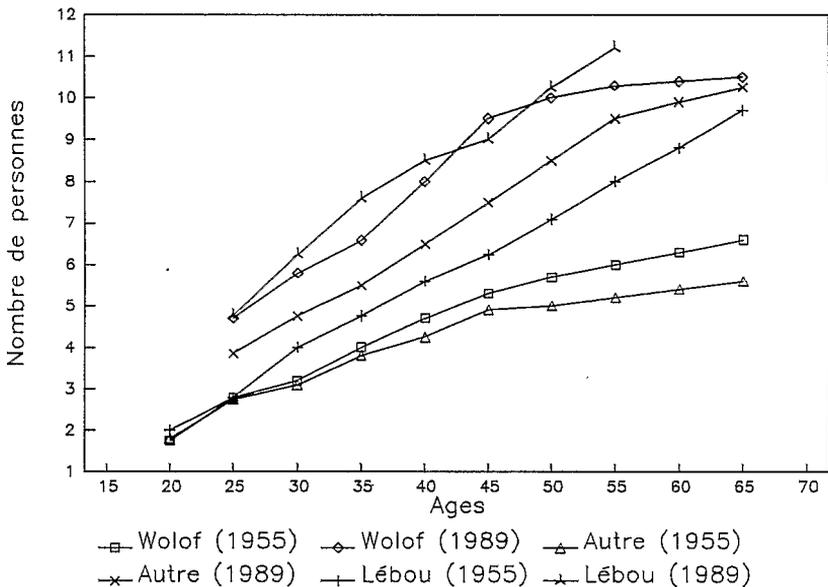
En effet, nous avons assimilé le foyer de 1955 au ménage de 1989, c'est-à-dire, toutes les personnes qui résident dans la même unité d'habitation constituent un ménage, et le ménage de 1955 au noyau défini en 1989. On peut penser à priori que le concept de ménage de 1955 est plus restrictif que celui du noyau en 1989 ; cependant en moyenne on trouve que les ménages ont 1,1 noyau en 1955 et 1,6 noyau en 1989.

(2) Nos définitions s'inspirent de celles utilisées par le Bureau National du Recensement de la Direction de la Statistique du Sénégal.

Une autre difficulté rend la comparaison difficile ; la plupart des résultats publiés en 1955 mêle la population africaine et la population européenne. A la fin de la période coloniale, cette dernière est nombreuse. On dénombre 47 300 ménages africains (comprenant 200 780 personnes) et 7 700 ménages non africains (réunissant 30 107 personnes) possédant une structure des ménages différente. Dans la suite des travaux nous n'avons comparé que les données concernant la population africaine.

Ces réserves faites, on constate tout de même une très nette évolution ; la taille moyenne de l'ensemble des ménages africains passe de 4,2 personnes en 1955 à 8,3 personnes en 1989. Cette évolution concerne les différentes ethnies mais selon des proportions différentes (figure I). Chez les Wolof, groupe ethnique le plus important au Sénégal, la taille moyenne lorsque le chef de ménage à 60 ans et plus, passe de 6,5 à 10,5 personnes ; chez les Lébou (sous-groupe de culture wolof, mais dont les terres villageoises sont à Dakar) cette taille passe, au même âge, de 9,7 en 1955 à 11,3 personnes en 1989. Ces différents indicateurs mettent bien en évidence l'augmentation de la taille moyenne des ménages, qui a doublé en l'espace de 34 ans, c'est-à-dire en un peu plus d'une génération.

Figure 1 : Taille moyenne des ménages selon le groupe ethnique et l'âge du chef de ménage



La répartition des types de ménage a également profondément changé. Plusieurs constats peuvent être faits à partir de l'évolution de la situation entre 1955 et 1989 (tableau 1). Si l'on considère trois grands types de ménages :

- les ménages non familiaux composés d'individus (non apparentés directement) vivant seul ou en groupe (groupe de jeunes bonnes par exemple, ou de jeunes gens partageant une même chambre) ⁽³⁾.
- les ménages mononucléaires, composés d'un seul noyau familial ; (le père, la mère, les enfants par exemple, mais aussi les noyaux de polygames c'est-à-dire le père, les épouses et les enfants ; à cette composante peut s'adjoindre des parents isolés)
- les ménages polynucléaires qui comprennent plusieurs noyaux (comme par exemple le noyau conjugal d'un homme, le noyau de son frère dépendant et de son épouse,...).

Tableau 1 : Répartition de 1 000 ménages en 1955 et 1989 suivant le sexe et le groupe d'âges du chef de ménage

Sexe du C.M. Groupe d'âges Type de ménage		Masculin		Féminin	
		1955	1989	1955	1989
Moins 30 ans	Ménage non familial	90	45	20	9
	Ménage mononucléaire	80	18	10	8
	Ménage polynucléaire	-	5	-	-
30 à 49 ans	Ménage non familial	90	91	20	41
	Ménage mononucléaire	360	281	40	35
	Ménage polynucléaire	30	93	-	-
50 ans et +	Ménage non familial	20	25	20	40
	Ménage mononucléaire	120	150	50	19
	Ménage polynucléaire	30	140	10	-
TOTAL		820	848	180	152

Le premier constat concerne la diminution du nombre de chef de ménage féminin. Paradoxalement, la proportion de chef de ménage féminin a diminué (15 % des chefs de ménage en 1989, 18 % en 1955), alors que la tendance est inverse dans d'autres capitales africaines comme Abidjan par exemple.

(3) La proportion des ménages de cette catégorie baisse entre 1955 et 1989, tant chez les hommes que chez les femmes aux jeunes âges.

Deux autres évolutions marquantes concernent le vieillissement des chefs de ménage masculin et la polynucléarisation du ménage. En 1955, 21 % des chefs de ménage masculin ont 50 ans et plus, et en 1989 cette proportion atteint 37,2 %. D'autre part la proportion de ménage polynucléaire s'accroît passant de 7 % à 23,8 % de l'ensemble des ménages.

Si l'on analyse pour ces deux dates la répartition selon le groupe d'âge du chef de ménage et la taille du ménage, on constate que la proportion de ménage de plus de 7 personnes augmente largement à tous les groupes d'âge et ce pour chacun des deux sexes (tableau 2). L'augmentation de l'âge des chefs de ménage n'explique pas tout. A âge égal, la composition des ménages a évolué.

Les données publiées pour 1955 permettent juste une comparaison de la composition du ménage en distinguant trois catégories : les enfants de moins de 15 ans, les actifs de 15 ans et plus, les inactifs du même groupe d'âge. La part des enfants a légèrement augmenté dans la structure du ménage passant de 35 à 41 % (tableau 3). Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer ce phénomène :

- le déclin de la mortalité infanto-juvénile ;
- l'augmentation du nombre de familles de souche dakaroise ;
- la plus grande propension à des migrations familiales.

Ceci se lit dans la pyramide des âges de Dakar qui présente, en 1989, un profil relativement régulier par âge et équilibré par sexe, contrairement à l'allure de celle de 1955 où l'on constatait un rétrécissement à 10-15 ans et un net élargissement à 25-30 ans, avec une sur représentation des hommes au delà de 30 ans. C'est-à-dire un profil type de pyramide d'une ville en expansion accueillant des migrants.

Cette structure de la population, autrefois marquée par la prééminence d'individus d'âges actifs, et aujourd'hui, comprenant une forte proportion de jeunes, se traduit au niveau des ménages par une variation de la charge par actif (tableaux 3 et 4). En 1955 on relève 2,3 personnes à charge par actif et, en 1989 2,7 personnes. Pour certaines catégories socio-économiques, comme les chefs de ménage ouvriers de l'industrie, la charge par actif est passée de 1,7 personne à 3,5 personnes.

Il faut cependant relativiser ces écarts, qui ne mesurent que les rapports apparents au sein du ménage ; c'est-à-dire de l'ensemble des personnes résidant dans le même logement. Il est fort possible que l'ouvrier de 1955 soit d'une part plus jeune, que d'autre part il prenne en charge une part

Tableau 2 : Répartition de 1 000 ménages dont les chefs ont le même groupe d'âges suivant la taille du ménage

SEXE FÉMININ							
Groupe d'âges	Année d'observation	1 Pers.	2-3 Pers.	4 à 6 Pers.	7 à 10 Pers.	11 Pers. et +	Total
- 30 ans	1955	437	406	157	-	-	1000
	1989	139	306	333	194	28	1000
30-39 ans	1955	386	381	186	47	-	1000
	1989	171	237	276	237	79	1000
40-49 ans	1955	251	421	245	83	-	1000
	1989	60	119	333	321	167	1000
50-59 ans	1955	313	358	238	76	15	1000
	1989	-	125	306	361	208	1000
60 ans et +	1955	335	342	197	92	34	1000
	1989	93	167	259	278	204	1000
Ensemble	1955	352	389	198	53	13	1000
	1989	87	177	301	289	146	1000
SEXE MASCULIN							
Groupe d'âges	Année d'observation	1 Pers.	2-3 Pers.	4 à 6 Pers.	7 à 10 Pers.	11 Pers. et +	Total
- 30 ans	1955	375	444	167	11	3	1000
	1989	278	333	194	104	91	1000
30-39 ans	1955	174	411	313	81	21	1000
	1989	91	239	298	243	130	1000
40-49 ans	1955	116	321	352	138	73	1000
	1989	39	96	254	319	291	1000
50-59 ans	1955	109	297	317	144	133	1000
	1989	39	44	199	287	431	1000
60 ans et +	1955	111	261	261	188	179	1000
	1989	26	66	161	237	509	1000
Ensemble	1955	187	370	290	97	56	1000
	1989	71	142	235	259	293	1000

importante de sa famille ailleurs qu'à Dakar. Les stratégies résidentielles ont dû évoluer, et il est probable qu'en 1989 la proportion de ménage pluri-résidentiel a diminué.

Tableau 3 : Comparaison des compositions du ménage entre 1955 et 1989 par catégories socio-professionnelles du chef de ménage

		Moyenne	RÉPARTITIONS EN %			Total
			15 ans et + Actif	Inactif	Enfants 0-14 ans	
Ensemble	1955	4,0	30	35	35	100
	1989	8,2	27	32	41	100
Commerce	1955	3,9	37	31	32	100
	1989	7,1	32	25	43	100
Ouvrier	1955	3,6	37	30	33	100
	1989	10,5	22	33	45	100

Tableau 4 : Taille moyenne du ménage et composition en 1989 par catégories socio-professionnelles du chef de ménage

	Taille moyenne ménage	Nombre moyen		
		Enfants 0-14 ans	Actifs 15 ans et +	Non actifs 15 ans et +
Ensemble	8,2	3,4	2,2	2,6
Cadre	7,7	2,7	2,4	2,5
Employé	8,3	3,4	2,1	2,8
Commerçant	7,1	3,0	2,3	1,8
Artisan	8,1	3,4	2,5	2,2
Ouvrier	10,5	4,7	2,3	3,5
Manoeuvre	7,8	3,3	2,1	2,3

LA COMPOSITION DES MÉNAGES EN 1989

On peut avoir un aperçu de la composition des ménages à travers la taille moyenne de chacune de ses composantes. Nous avons considéré les seuls ménages familiaux en excluant de l'analyse les ménages composés de personne isolée ou les individus non apparentés vivant en groupe (tableau 5).

Tableau 5 : Composition des ménages en 1989
(ménages non familiaux exclus)

	Chef ménage	Conjoint	Enfant du couple	Autre enfant	Autre parent	Taille noyau 1	Autre noyau	Taille moyenne
SEXE MASCULIN								
Ensemble	1	1,2	4,5	0,3	0,94	7,94	1,69	9,63
- 30 ans	1	0,95	1,5	0,5	1,33	5,28	0,60	5,88
30-39 ans	1	1,05	2,6	0,3	1,02	5,97	1,05	7,02
40-49 ans	1	1,16	4,8	0,2	0,98	8,14	1,11	9,25
50-59 ans	1	1,30	6,3	0,3	0,80	9,7	1,84	11,54
60 ans et +	1	1,38	4,8	0,5	0,85	8,53	3,66	12,19
SEXE FEMININ								
Ensemble	1	-	3,1	0,36	0,99	5,45	0,03	5,48
- 30 ans	1	-	1,8	0,50	1,12	4,42	-	4,42
30-39 ans	1	-	2,9	0,25	1,06	5,22	-	5,22
40-49 ans	1	-	4,3	0,24	0,60	6,14	-	6,14
50-59 ans	1	-	2,9	0,53	1,14	5,57	-	5,57
60 ans et +	1	-	2,5	0,54	1,53	5,57	0,30	5,87

Quel que soit le groupe d'âge chez les hommes, le noyau conjugal (père-mère-enfant) est majoritaire. Mais les autres composantes du ménage ne sont jamais négligeables : une faible proportion de jeunes enfants sont accueillis, et un peu plus de deux personnes extérieures au noyau conjugal complètent le ménage. La présentation selon les types du ménage permet de mieux affiner l'analyse.

A partir du recueil des liens de parenté, il s'avère possible, par sommation des individus ayant les mêmes codes de parenté, de constituer une typologie des ménages (Antoine, Bocquier, 1991). Le recueil précis de la parenté permet de prendre en considération divers critères de classifications, tels que la présence de plusieurs générations, ou la présence des collatéraux (Locoh, 1988 ; Vimard, 1987). Nous avons retenu une typologie qui combine la situation vécue par le chef de ménage sur le plan matrimonial (non marié, en union monogamique ou en union polygamique), et le nombre de noyaux familiaux au sein du ménage (mononucléaire ou polynucléaire), en prenant seulement en considération la situation matrimoniale vécue au sein du ménage. En particulier, certains hommes mariés sont venus sans leur épouse en ville, et vivent comme des célibataires. De même, certains polygames ne demeurent qu'avec une seule de leurs épouses, et sont donc considérés comme résidant dans un ménage monogamique (tableau 6).

Tableau 6 : Type de ménage selon la taille du ménage et le sexe du chef de ménage

Typologie du ménage	1 pers.	2-3 pers.	4-6 pers.	7-10 pers.	11-14 pers.	15 pers. et +	Total	Nbre de ménages*	Nbre d'individus*	Taille moyenne ménages
CHEF DE MÉNAGE DE SEXE MASCULIN										
Groupes individus apparentés	126 59,7	65 30,8	11 5,2	7 3,3	2 0,9		211 100,0	211 10,3	402 2,4	1,9
Groupes individus non apparentés		36 30,8	30 25,6	24 20,5	16 13,7	11 9,4	117 100,0	117 5,7	831 4,9	7,1
Ménage monoparental		10 27,8	11 30,6	11 30,6	4 11,1		36 100,0	36 1,8	210 1,2	5,8
Mononucl. monogamique sans enfants présents		50 92,6	4 7,4				54 100,0	54 2,6	129 0,8	2,4
Mononucl. monogamique avec enfants présents		75 17,4	198 45,8	133 30,8	23 5,3	3 0,7	432 100,0	432 21,1	2 610 15,4	6,0
Mononucl. monogamique avec enf. prés. avec aut. par.		4 1,5	93 34,3	132 48,7	34 12,5	8 3,0	271 100,0	271 13,2	2 124 12,5	7,8
Mononucléaire polygamique			6 5,0	31 25,8	42 35,0	41 34,2	120 100,0	120 5,9	1 573 9,3	13,1
Polynucléaire monogamique			46 13,3	99 28,5	101 29,1	101 29,1	347 100,0	347 17,0	4 269 25,2	12,3
Polynucléaire polygamique				9 6,6	20 14,6	108 78,8	137 100,0	137 6,7	2 733 16,1	19,9
Sous-total sexe masculin	126	240	399	446	242	272	1 725	1 725 84,3	14 881 87,9	8,6

Tableau 6 : Type de ménage selon la taille du ménage et le sexe du chef de ménage (suite)

Typologie du ménage	1 pers.	2-3 pers.	4-6 pers.	7-10 pers.	11-14 pers.	15 pers. et +	Total	Nbre de ménages*	Nbre d'individus*	Taille moyenne ménages
CHEF DE MÉNAGE DE SEXE FÉMININ										
Ménage monoparental		39 32,0	54 44,3	26 21,3	3 2,5		122 100,0	122 6,0	614 3,6	5,0
Groupement individuels		4 2,8	33 23,2	64 45,1	26 18,3	15 10,6	142 100,0	142 6,9	1 277 7,5	9,0
Autres types	28 49,1	14 24,6	9 15,8	3 5,3	3 5,3		57 100,0	57 2,8	162 1,0	2,8
Sous-total sexe féminin	28	57	96	93	32	15	321	321 15,7	2 053 12,1	6,4

* Pourcentage en colonnes

Il est significatif que 27 % des ménages compte plus de 10 personnes avec un nombre important de collatéraux. La famille conjugale classique, à savoir le père, la mère et les enfants ne concerne que 21 % des ménages et 15 % de la population dakaroise. Si le ménage polynucléaire monogamique ne représente que 17 % des ménages, par contre 25 % de la population vit dans un ménage de ce genre. Les ménages polygamiques sont peu nombreux (12,6 % des ménages), mais accueillent 25,4 % de la population. C'est dans les ménages de ce type que la taille moyenne est la plus élevée : 13,1 personnes lorsque le ménage est mononucléaire, et près de 20 personnes lorsqu'il est polynucléaire.

Les individus vivant seul, sont en général des hommes, et constituent une minorité, moins de 1 % de la population totale. Par ailleurs, 15 % des ménages ont à leur tête une femme. La moitié de ces ménages est constituée par le groupement de plusieurs individus non directement apparentés, comme on l'a déjà noté, et 6 % sont des ménages monoparentaux de fait (une mère et ses enfants), mais dans certains cas il s'agit d'une co-épouse qui réside de façon indépendante de son mari.

Les ménages monoparentaux sont peu fréquents. Ils ont plus souvent une femme pour chef (dans 77 % des cas), et ils ne regroupent que 4,8 % de la population.

Il est intéressant de savoir s'il y a ou non cohabitation des conjoints et des enfants, pour apprécier les formes de résidence de la famille conjugale (Segalen, 1981) ou du noyau conjugal (la triade père, mère, enfants). A cet effet, au cours de l'enquête biographique, nous avons demandé à chaque homme où résidaient son (ou ses) différente(s) épouse(s) et aux femmes où résidait leur mari. La cohabitation des conjoints s'accroît avec l'âge. Pour les hommes âgés de 35 à 44 ans le pourcentage d'enfants résidant avec leur deux parents est de 70,7 %, et de 82,6 % pour ceux âgés de 45 à 59 ans. Parallèlement, la non cohabitation des conjoints s'estompe avec l'âge (13,3 % à 35-44 ans ; 8,2 % à 45-59 ans), et dans la plupart des cas, l'enfant ne réside pas avec le père. La proportion d'enfants de divorcés est moins importante pour la génération 45-59 ans, mais pour les deux dernières générations, les enfants résident dans un cas sur deux avec le père. Lorsque l'enfant est né hors union, le rapport n'est plus que de un sur trois.

Chez les plus jeunes hommes de notre échantillon (les 25-34 ans), dans un peu plus de la moitié des cas (54 %), son épouse réside avec lui et leurs enfants. Mais dans 18,8 % des cas les enfants et la mère résident ailleurs. Signalons que 19,5 % des enfants issus de cette génération sont nés hors union : dans la plupart des cas, ils ne résident plus avec leur père (15,7 %).

En cas de divorce également, les enfants résident rarement avec leur père (0,9 %). A Dakar, la plupart des individus résident dans une famille élargie ; le noyau familial conjugal demeure souvent dans le même logement, à l'exception des générations les plus jeunes où l'épouse et les enfants logent ailleurs, et en général dans la famille du mari.

Dans l'ensemble ces résultats confirment l'hypothèse émise plus haut d'une certaine préférence pour un regroupement de l'unité conjugale au sein d'un même ménage et non d'une pluri-résidence des membres de la même unité conjugale. Ce schéma relevé à Dakar, ne se retrouve pas dans d'autres villes africaines, comme par exemple Abidjan, où Dubresson note plutôt un "délestage" démographique. La situation varie en fait selon les opportunités de chaque pays, et en particulier les moyens qu'offre encore le milieu rural.

LE CYCLE DE VIE AU SEIN DU MÉNAGE

Comme le rappelle H. Le Bras (1988), on peut adopter deux points de vue pour appréhender la famille : une approche transversale qui nous permet de mettre en évidence les structures familiales, et une approche longitudinale mettant en évidence le cycle de vie des individus au sein des différents ménages auxquels ils ont appartenu. Seulement, bien souvent on ne possède pas de données longitudinales sur la place occupée par les individus, à chaque âge de leur vie, au sein des ménages. Toutefois on peut essayer d'esquisser cette dynamique des cycles de vie, à partir de la situation du moment au sein des ménages (Le Bras, 1988), en rapportant à chaque individu les caractéristiques du ménage où il vit. Les graphiques présentés par la suite ne sont donc le reflet que d'une situation du moment (celle de l'enquête en 1989), mais ils permettent de mettre en évidence certaines tendances fortes du cycle de vie. Par contre ils ne nous donnent pas l'évolution de ces cycles de vie.

Commençons par les enfants, pour lesquels quatre statuts sont distingués :

- enfant dans un ménage mononucléaire avec ses deux parents,
- enfant dans un ménage polynucléaire avec ses deux parents,
- enfant résidant avec un seul de ses parents,
- autre situation, où l'enfant n'est pas avec ses parents.

Tant pour les garçons (Figure II.1 et 2) que pour les filles les enfants résidant dans des ménages mononucléaires restent plus longtemps auprès de leurs parents. Les filles qui vivent avec un seul des parents, changent plus rapidement de statut (départ du logement, changement de statut au sein du ménage, si elles sont à leur tour mère de famille).

Le rythme de changement de statut est fort différent entre les garçons et les filles. A 20 ans 50 % des femmes ont un autre statut familial au sein du ménage, ou bien ont déjà quitté ce ménage. Les hommes ne sont que 28 %, à cet âge, dans cette situation. Il est évident que c'est le mariage et/ou la maternité plus précoce chez les femmes qui explique, pour elles, en grande partie ce changement plus rapide de statut, comme le confirment les figures III.1 et III.2. Entre 27 et 55 ans les femmes sont en majorité dans la situation d'épouse. Peu de femmes accèdent au statut de chef de ménage (figure III.1). Ce fait est dû certainement au remariage des jeunes veuves ou divorcées avant 40 ans et, par la suite, aux âges plus élevés, par la prise en charge de ces femmes par d'autres personnes (frère, soeur ou enfants). Nous avons dénommé, sur le graphique, cette catégorie "dépendant". Cette catégorie apparaît aussi entre 15 et 30 ans, où rentrent dans ce groupe les femmes résidant dans un autre ménage que celui des parents, ou encore les femmes considérées chef de noyau, car mère de famille et ne résidant pas avec le père de leur enfant. Cet état intermédiaire de "chef de noyau" est dû en particulier au fait que les femmes ne rejoignent pas toujours le mari immédiatement après le mariage.

Nous avons essayé de détailler davantage les diverses situations que pouvaient connaître les femmes à partir de 15-20 ans (figure III.2). Trois cas sont distingués : épouse de monogame, épouse de polygame, chef de noyau.

On vient de considérer ce groupe des femmes chef de noyau, déjà mère, qui ne résident pas avec leur mari ou avec le père de leur enfant ⁽⁴⁾, et nous n'y revenons pas. Dans l'ensemble plus les femmes vieillissent, plus leur "risque" (en terme probabiliste) de devenir épouse de polygame est grand. Enfin, passé 65 ans, du fait de l'écart d'âge important entre conjoints, la proportion de femmes encore mariées est faible.

En schématisant, on peut retenir trois grandes étapes dans le cycle de vie des femmes à Dakar ; elles résident auprès de leurs parents jusqu'à 15-25 ans, elles sont épouses entre 20 et 60 ans, et accueillies dans un autre ménage à partir de 60 ans.

Le schéma pour les hommes est fort différent. Nous avons retenu trois statuts chez les hommes (Figure IV.1) :

- chef de ménage (C.M.),
- "enfant" du C.M., quel que soit son âge et son activité, à condition que cet enfant reste dans le noyau familial du C.M.,

(4) Jusqu'à présent marginal à Dakar, le phénomène des mères célibataires concerne de plus en plus les jeunes générations.

FIGURE II.1 et II.2 : Statut du ménage auquel appartiennent les enfants selon l'âge de l'enfant et le sexe de l'enfant (Dakar 1989)

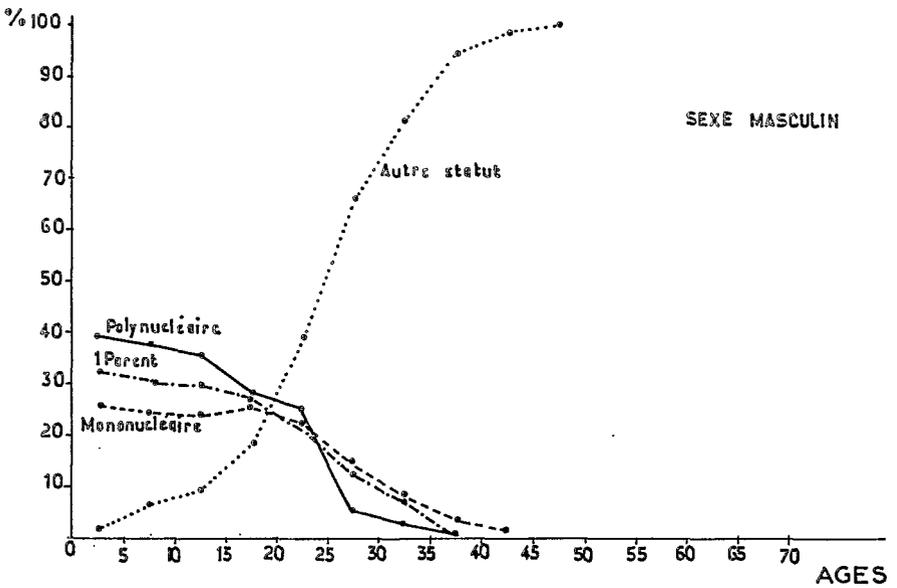
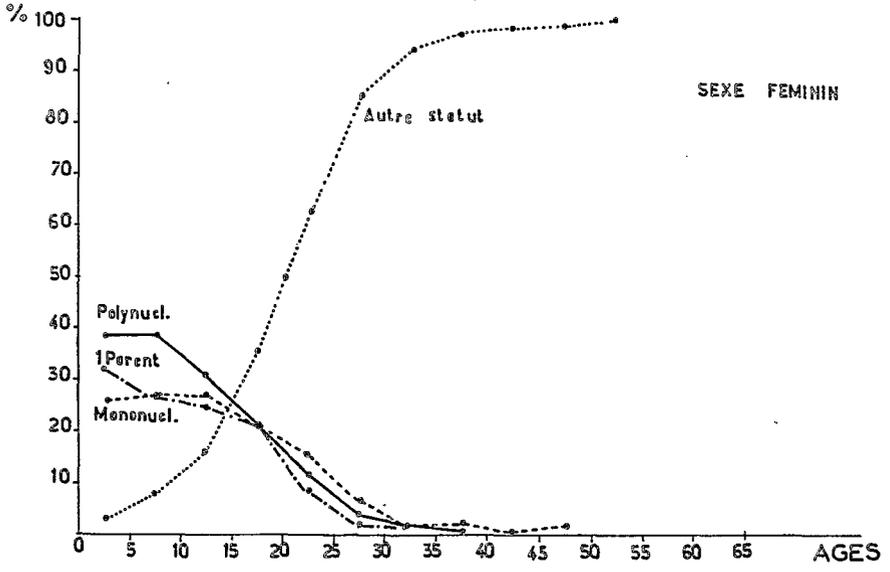


Figure III : Statut de la personne (sexe féminin) au sein du ménage
 (Dakar 1989) III.1 – Selon l'âge
 III.2 – Epouse ou chef de noyau

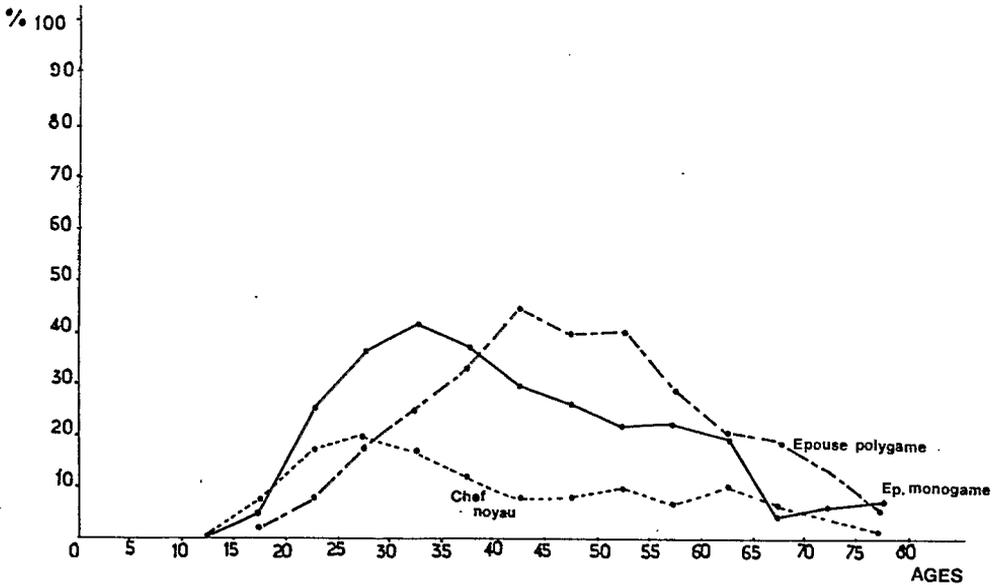
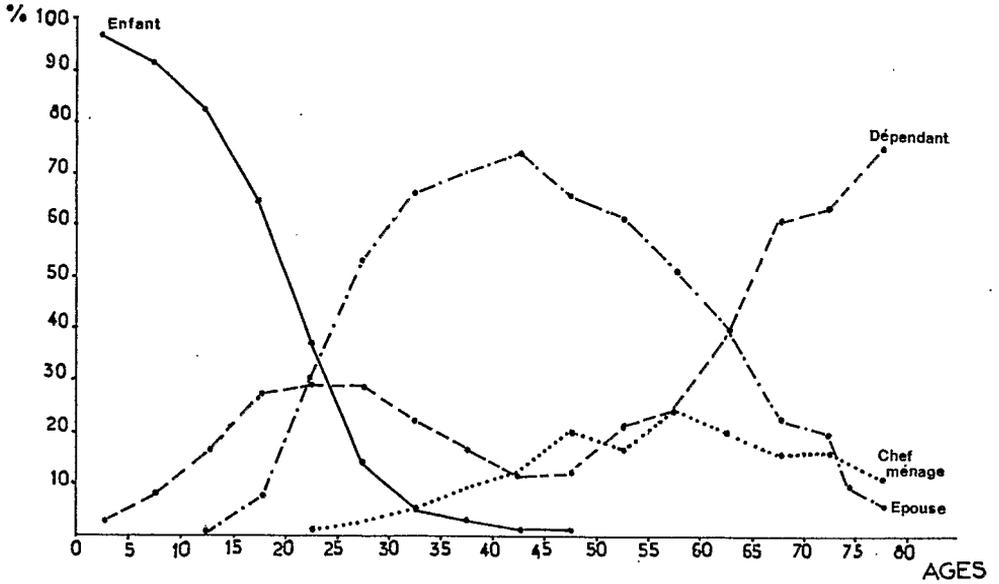


FIGURE IV.1 : Statut de la personne (sexe masculin) au sein du ménage selon l'âge (Dakar 1989)

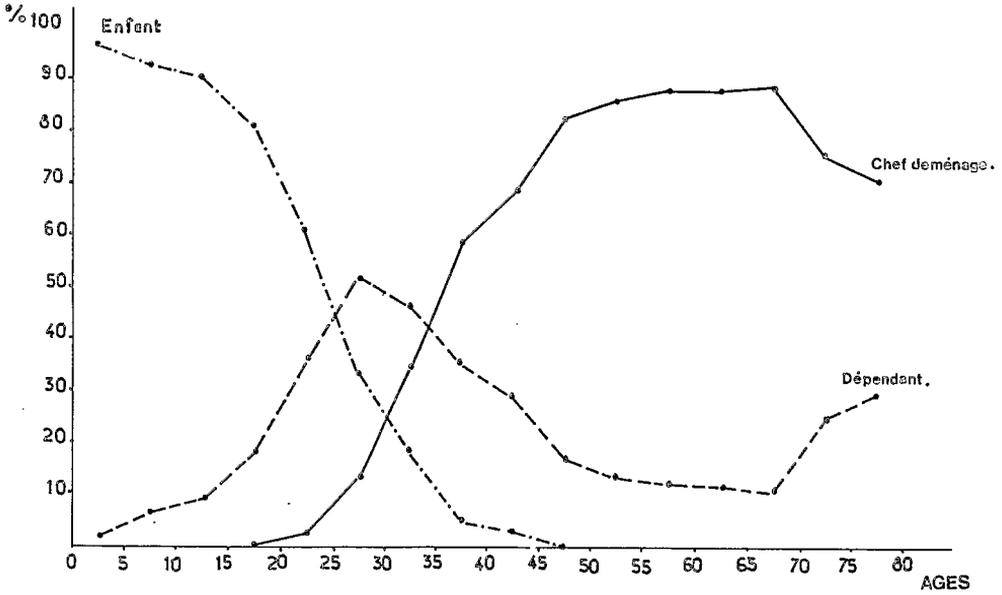
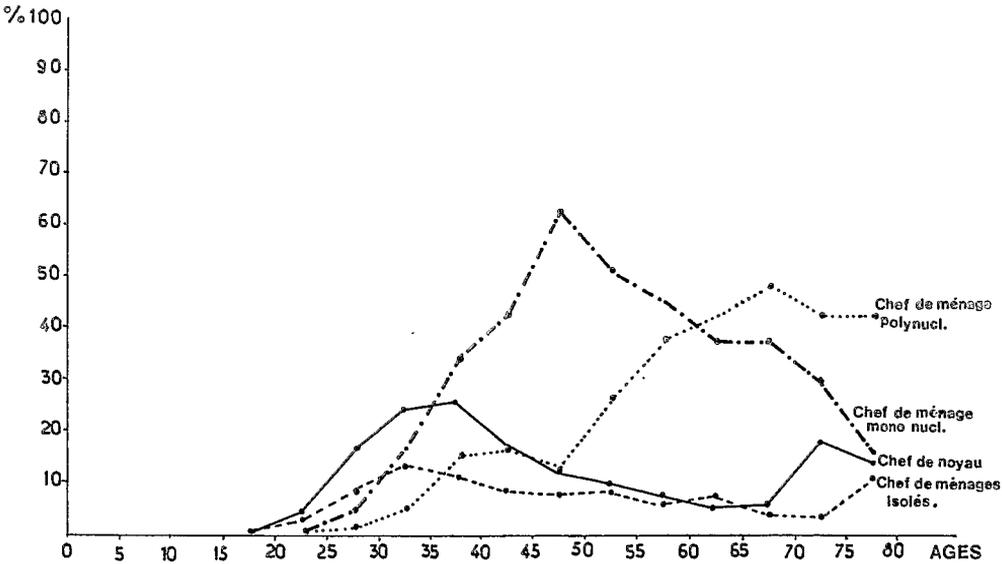


FIGURE IV.2 : Accès aux différents statuts de chef de ménage selon l'âge (personne de sexe masculin) (Dakar 1989)



- “dépendant” c’est-à-dire, toutes les autres personnes de sexe masculin qui logent avec le chef de ménage, que cette personne soit active ou non.

Deux ou trois périodes peuvent être retenues dans le schéma du cycle de vie des hommes. Plus longtemps “enfant” dans le ménage que les femmes, jusque vers 20-30 ans les hommes restent chez leurs parents ; ensuite “dépendant” dans un autre ménage pendant une courte période (entre 20 et 35 ans) ; chef de ménage à partir de 35 ans jusqu’à la fin de leur vie. Peu d’hommes vivent à la fin de leur vie dans le ménage d’une autre personne.

Comment évoluent les différents statuts de chef de ménage avec l’âge (Figure IV. 2) ? On peut distinguer les chefs de ménage non familiaux, les chefs de ménage mononucléaire, et les chefs de ménage polynucléaire. Le schéma est alors le suivant : tout d’abord chef de noyau, les hommes sont à la tête d’un ménage mononucléaire une grande partie de leur vie (entre 35 et 55 ans), et après cet âge à la tête d’un ménage polynucléaire. Etre à la tête d’un ménage d’isolés ne concerne qu’une minorité de personnes.

L’ACCÈS AU PREMIER LOGEMENT

Les figures précédentes donnent une illusion de cycle de vie, puisque nous ne prenons en considération que des données du moment. Toutefois, l’enquête biographique réalisée à Dakar permet de reconstituer le cycle de vie de l’individu. Nous pouvons prendre comme indicateur du passage à une certaine autonomie, le passage du statut d’hébergé à celui d’occupant en titre du logement (en tant que locataire ou propriétaire), c’est-à-dire l’accès au premier logement. Nous avons pris en considération trois générations : les personnes nées entre 1955 et 1964 (âgées de 25-34 ans en 1989), celles de la génération 1945-54, et celles de la génération 1930-44, et nous avons calculé pour chacune la probabilité de survie à l’état d’hébergé. L’avantage de ce calcul, c’est qu’il permet de prendre en considération l’ensemble des individus, durant toute la période où ils sont soumis au risque de connaître l’événement, c’est-à-dire, dans notre cas, accéder en propre à un logement. Au vu des résultats présentés auparavant, on peut émettre l’hypothèse d’un accès plus tardif au premier logement, pour les jeunes générations.

Pour les originaires de la ville (figure V) l’accès au premier logement est plus tardif, puisqu’à 32 ans pour la génération la plus jeune (1955-64), la probabilité d’être toujours hébergé est de 770 pour mille, alors que pour la génération 1930-44 cette probabilité était de 540 pour mille au même âge.

Pour les migrants on doit aborder différemment la question, on tient plus compte de l’âge d’accès au logement, mais du temps écoulé depuis la première arrivée à Dakar. Dans ce cas les jeunes générations (1955-64)

Figure V : Probabilité d'être toujours hébergé selon la génération (hommes nés à Dakar)

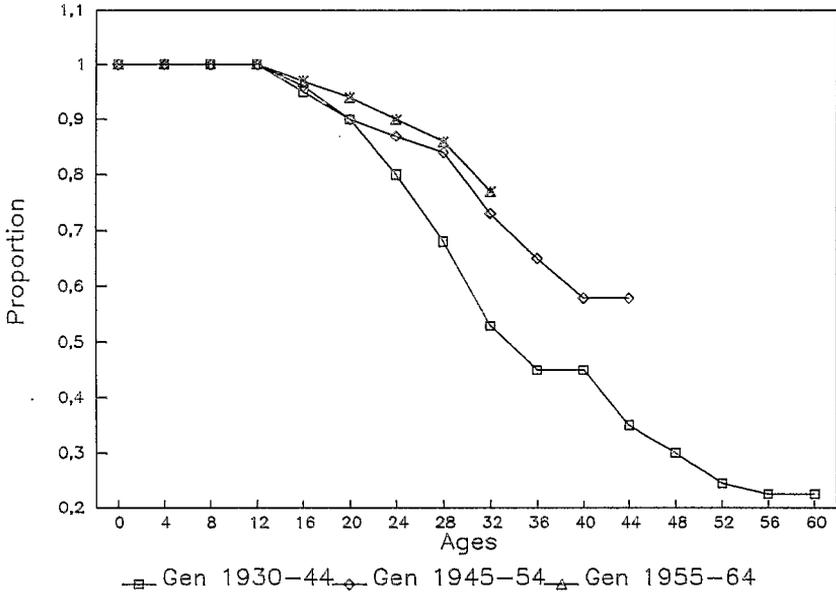
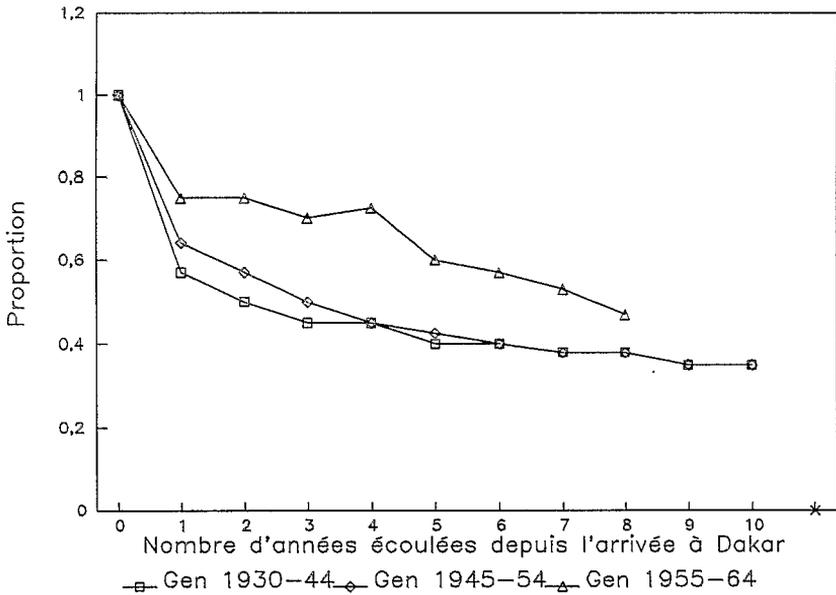


Figure VI : Probabilité d'être toujours hébergé selon la durée de séjour et la génération (hommes arrivés à Dakar après 18 ans)



mettent également plus de temps à obtenir leur propre logement, en particulier, la probabilité d'accéder plus rapidement à un logement était plus forte pour les générations précédentes (figure VI).

Les jeunes à Dakar accèdent plus tard au logement que leurs aînés, des analyses ultérieures nous permettront d'en approfondir les causes.

LES JEUNES À LA CHARGE DES AÎNÉS ?

Il faut rester prudent pour tirer les conséquences de ces schémas et des premières analyses de nos données. Nous n'en sommes encore qu'au stade des hypothèses. Le statut de chef de ménage demeure un artifice statistique, il ne correspond pas toujours aux réalités sociales (de plus en plus, dans différents pays on le dénomme personne de référence, c'est-à-dire la personne à partir de laquelle on positionne les différents individus du ménage). Nos schémas posent plus de questions qu'ils n'aident à en résoudre.

Le "titre" de chef de ménage est associé au titulaire du logement qu'il soit propriétaire ou locataire. C'est cette situation qui explique en partie la prééminence des chefs de ménage âgés, d'autant que ces derniers sont, à partir de 55 ans, plutôt propriétaires de leur logement. Ainsi à 25-29 ans 76 % des chefs de ménage sont locataires et seulement 20 % propriétaires (le reste étant hébergé) ; à 45-49 ans la situation est équilibrée, respectivement 48 % de locataires et 44 % de propriétaires et à 65-69 ans on compte 82 % de propriétaires. Même si le chef de ménage ne prend pas en charge l'ensemble du ménage, il assure le logement et c'est déjà beaucoup dans une ville comme Dakar où le coût du logement est relativement important. Ce coût du logement est d'ailleurs un des éléments d'explication de la taille élevée des ménages.

L'autre critique que l'on peut faire au schéma, c'est de laisser l'impression que le chef de ménage avec l'âge prend de plus en plus de personnes en charge, et de passer sous silence tant l'activité du chef de ménage, que celle des autres membres du ménage. Un chef de ménage âgé peut très bien héberger ses enfants dans sa concession, mais vivre grâce à leurs revenus. La présence de nombreux enfants ne signifie pas forcément une charge financière accrue.

Cependant lorsque l'on regarde, suivant le même principe du cycle de vie, la proportion d'"enfants" (de sexe masculin) actifs à 20-24 ans, celle-ci est de 41 % et celle de non actifs de 59 %. De plus parmi ces actifs, 17 % sont salariés, 25 % travaillent pour leur compte et 58 % sont apprentis. Ces derniers, on le sait, ne perçoivent, en général, pas de rémunération et ne peuvent donc subvenir aux besoins du ménage. C'est donc, à 20-24 ans,

83 % des “enfants du C.M.” présents dans le ménage qui ne perçoivent pas de revenus, (et, suivant le même raisonnement, encore 60 % des “enfants” âgés de 25-29 ans).

De leur côté, les “dépendants” masculins accueillis dans le ménage, sont plus actifs que les “enfants” (57 % des 20-24 ans), ils exercent surtout dans le secteur informel, mais également une part d’entre eux sont des apprentis, c’est donc 36 % seulement qui perçoivent des revenus.

A l’inverse, les chefs de ménage âgés même s’ils cessent toute activité, reçoivent des revenus formels. La plupart perçoivent donc une retraite, résultat d’une activité exercée bien souvent comme fonctionnaire ou dans un emploi permanent salarié. Ainsi à 55-59 ans : 53 % des C.M. sont actifs et 41 % retraités (les 6 % restent soit chômeurs ou inactifs). A 65-69 ans ces proportions passent respectivement à 25 % et 69 % (et seulement 5,6 % de sans revenus liés à un travail). A ces revenus de la retraite s’ajoutent parfois les revenus tirés de la propriété foncière : la parcelle a été divisée et une partie des bâtiments loués à d’autres familles. Lors de l’enquête, 40 % des chefs de ménages étaient propriétaires et 54 % de ces chefs de ménage propriétaires avaient plus de 50 ans.

Une autre piste à explorer concerne les envois de fonds pour aider d’autres membres de la famille qui ne résident pas dans le ménage. En regroupant par génération, sexe et statut de migrant ou non, la proportion de personnes qui aident régulièrement une autre personne ⁽⁵⁾ on remarque que les hommes de la génération 25-34 ans nés à Dakar, donnent peu ; alors que ceux de la génération 45-59 ans, qui ont en général un ménage de taille déjà élevée, aident en plus d’autres membres de la parenté (tableau 7). Là encore il faut affiner l’analyse, mais il y a là des éléments qui suggèrent que les générations de l’indépendance (les 45-59 ans) seraient une génération charnière qui supporterait le plus le poids de la crise. Les jeunes vivent la crise, les aînés la supportent.

Les divers éléments rassemblés permettent d’avancer que le chef de ménage, même âgé, contribue à l’entretien de l’ensemble du ménage, et les premiers résultats de cette enquête suggèrent que la crise conforte la dépendance des plus jeunes envers les aînés. La génération des 45-59 ans est peut-être celle qui déjà faisait vivre ses parents dans les années 60, aujourd’hui elle a encore des personnes à charge. La crise ne permet plus le transfert intergénérationnel des plus jeunes vers les aînés décrit par J. Caldwell et P. Caldwell (1987).

(5) La question exacte était : “Avez-vous des personnes à charge ou que vous assistez et qui ne logent pas avec vous ?”.

Tableau 7 : Don à d'autres personnes selon l'âge du donateur et le bénéficiaire (1)

SEXE FÉMININ (EN POURCENTAGE)							
Groupe d'âges	Statut	Aucun don	Don au noyau conjugal	Don père ou mère	Don parenté	Don autre personne	Association
25-34 ans	Né à Dakar	63,0	–	18,5	5,0	1,2	17,2
	Migrant	52,8	1,1	31,5	9,9	1,1	11,2
35-44 ans	Né à Dakar	52,0	4,0	10,0	22,0	2,0	22,0
	Migrant	56,6	3,6	26,6	14,2	1,8	15,1
45-59 ans	Né à Dakar	59,3	–	14,8	14,8	–	14,8
	Migrant	57,9	6,1	12,0	21,8	3,1	7,5
SEXE MASCULIN (EN POURCENTAGE)							
25-34 ans	Né à Dakar	59,0	9,6	10,3	19,3	6,6	10,3
	Migrant	32,1	13,6	43,0	18,6	2,4	6,4
35-44 ans	Né à Dakar	27,5	15,5	2,3	33,1	1,8	19,3
	Migrant	14,5	20,6	43,8	30,2	2,2	16,6
45-59 ans	Né à Dakar	28,1	7,8	32,8	53,0	4,8	15,6
	Migrant	32,3	15,0	23,5	32,7	3,1	13,9

(1) Le total peut être supérieur à 100 car les dons peuvent être adressés à différentes catégories de personne.

Dans les années 50 et 60, les opportunités d'emploi sont encore nombreuses, la fonction publique, un des principaux employeurs de diplômés, accroît ses effectifs chaque année. Après un ralentissement des offres d'emplois, les tendances s'inversent, l'Etat se désengage, les industries productives périclitent. Comme le montrent les analyses de P. Bocquier (1992) les conséquences sur l'emploi sont graves : le secteur moderne a cessé de devenir un débouché pour les jeunes, alors que dans le même temps le secteur informel n'a pas les capacités suffisantes pour accueillir les chômeurs, et le Sénégal n'offre guère d'opportunités de reconversion dans l'agriculture, malgré les espoirs placés dans l'après barrage au Nord du pays.

A terme, quels peuvent être les effets sur les comportements reproductifs ? L'urbanisation est relativement récente en Afrique, nous sommes maintenant en présence des générations véritablement urbaines. Les générations actuellement âgées de 45 ans et plus supportent une grande part des conséquences de la crise. L'accroissement des difficultés économiques, particulièrement ressenties en ville, montre que les enfants sont de plus en plus une charge, et ce pour une longue période. La crise ne risque-t-elle pas d'être la meilleure incitation à avoir moins d'enfants, d'autant que les espoirs mis par les familles dans l'investissement scolaire n'ont guère été couronnés de succès. Nous avons porté notre attention plus particulièrement sur les hommes, qui semblent, à l'avenir, devoir moins compter sur l'aide de leurs enfants. Les mères, à Dakar, du fait de veuvage sont par contre plus souvent accueillies par les enfants, et elles doivent, tant que l'écart d'âge reste important entre les conjoints, maximiser leur chance de mettre au monde un enfant qui pourra les prendre en charge à leurs vieux jours. Les contraintes économiques, vont aussi bouleverser les calendriers matrimoniaux, et le mariage plus tardif des femmes, peut avoir des conséquences sur les pratiques polygamiques, et donc sur la concurrence à la maternité entre les épouses. Nous ne présentons ici qu'un jeu d'hypothèses suggéré par l'analyse de données purement démographique ou quantitative, des investigations d'une autre nature pourront permettre d'affiner ces hypothèses, voire les confirmer.

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., 1991, Un compromis réalisable : la saisie de la parenté dans les enquêtes démographiques. Actes du Colloque "Femmes, Famille, Population", Vol I, Communications sollicitées, Ouagadougou, avril 1991, pp. 24-41.

ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., FALL A.S., GUISSÉ Y.Mb., NANITELAMIO J., 1991, L'insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise, vol I, Méthodologie des enquêtes, ORSTOM, Dakar, 138 p. multigr + annexes.

BOCQUIER Ph., 1992, *Les mutations du marché de l'emploi dans les pays en développement : le cas d'une ville ouest-africaine*, Dakar. Cahiers "Villes et développement", Groupe interuniversitaire de Montréal, 26 p.

CALDWELL J., CALDWELL P., 1987, The cultural context of high fertility in Sub Saharan Africa. *Population and Development Review*, vol. 13, n° 3, pp. 409-437.

DIOP M., DIOP I.L., 1991, Structure et évolution des familles en milieu urbain au Sénégal : le cas de la ville de Saint-Louis. *Etude de la population africaine*, n° 6, UEPA, Dakar, pp. 7-24.

LE BRAS H., 1988, Structures de la famille dans la France actuelle pp. 17-29

in Transformation de la famille et habitat, C. Bonvalet et P. Merlin, eds INED.DREIF.IDEF, 371 p.

LE BRIS E., MARIE A., OSMONT A., SINOÛ A., 1987, *Famille et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lomé*, Paris, L'Harmattan, 268 p.

LOCOH T., 1988, L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages. *in Congrès africain de population*, UIESP, Dakar, tome 2, pp. 5.2.17-42.

MINISTÈRE DU PLAN, Service de la Statistique, 1962, *Recensement démographique de Dakar (1955) Résultats définitifs*. 143 p. + annexe.

SALA DIAKANDA M., 1988, Problèmes conceptuels et pratiques liés aux informations disponibles sur la structure des ménages en Afrique ainsi qu'à son analyse. *in Congrès africain de population*, UIESP, Dakar, t. 2, pp. 5.2.1-16.

SEGALEN M., 1981, *Sociologie de la famille*. A. Colin, Paris, 334 p.

VIMARD P., 1987, *Structures des ménages en pays Baoulé. Compositions et typologies familiales*. Etudes et recherches de l'ENSEA. n° 14, Abidjan, 39 p.